****

L’Observatoire de l’Enferment des Etranger-ère-s a toujours dénoncé la banalisation de l’enfermement administratif et la pénalisation du séjour irrégulier comme mode de gestion des étrangers, c’est pourquoi l’OEE s'associe au communiqué ci-dessous du Cercle des Voisins.

**COMMUNIQUÉ de PRESSE du CERCLE des VOISINS**

**du CENTRE de RÉTENTION de CORNEBARRIEU**

Ce 21 septembre, Karim, âgé de 31 ans s’est pendu au Centre de Rétention. C’est avec une grande tristesse que nous avons appris cette nouvelle dont les causes nous apparaissent clairement :

* D’une part la sévérité des juges des libertés du TGI qui assument un maintien en rétention dans plus de 97 % des cas en excluant toute mesure de mise en liberté ou d’assignation à résidence ; cela se traduit par un nombre toujours plus grand de personnes retenues et par la durée moyenne de privation de liberté à Cornebarrieu, la plus longue en France.
* D’autre part le manque de soins pour des personnes relevant bien souvent de la psychiatrie ou souffrant de troubles sévères du comportement bien souvent hérité de leur situation et de leur vécu.

Karim était connu pour être gravement malade entraînant un comportement parfois difficile. Son transfert du CRA de Perpignan vers Toulouse, il l’avait mal vécu. Après un mois de rétention, il venait d’être prolongé de 15 jours d’enfermement. Lors de ce passage devant la Juge de la Liberté et de la Détention, dimanche dernier, son avocate avait plaidé en interrogeant la juge sur la nécessité de maintenir Karim dans une rétention incompatible avec cet état de santé. La préfecture, quant à elle, avait salué les compétences de l’équipe médicale du CRA. La juge a écarté le bénéfice de cette attention médicale et de soins adaptés pour lui éviter le pire. Ces derniers jours, la détresse de Karim  n’a pas été entendue. Le CRA n’est pas un hôpital psychiatrique, son personnel, pas des infirmiers mais des policiers  et cela vient de se vérifier dramatiquement.

Maintenant qu'il est mort, il faut faire toute la lumière sur cette affaire. On a le droit de savoir. Il y a des caméras partout dans ce centre, alors qu'elles parlent.

Nous devons être conscients que les mesures de privation de liberté dont la durée maximale va être portée de 45 à 90 jours sont génératrices de désespoir et de haine chez les personnes qui en sont l’objet. Elles peuvent conduire à des gestes désespérés comme celui de Karim.

Nous dénonçons une fois de plus cette politique d’enfermement systématique mais aussi le manque d’attention médicale et de soins adaptés pour les personnes retenues.

**Organisations signataires membres de l'OEE:**